



Un été actif

L'été a été animé à Lezennes.

Les travaux de voirie de la rue Chanzy ont continué jusque mi-août et reprennent début septembre pour s'achever fin octobre. **Le carrefour de l'Arsenal, et la rue Defaux ont été adaptés pour le croisement des bus conformément à nos accords avec la MEL et Ilevia, pour une reprise de la circulation début novembre.**

Toutes les familles ne partent pas en vacances ou ne partent que très peu de temps. C'est ainsi que les services municipaux d'animation et de restauration permettent aux enfants et aux adolescents de se divertir et de vivre différentes expériences éducatives tout l'été.

Il en va de même pour les personnes plus âgées. Les bénévoles et les élus maintiennent le contact avec celles et ceux qui le souhaitent dans le cadre du RESAL (Réseau d'écoute et de soutiens aux aînés lezennois). Ces liens limitent l'isolement. **Cela a été important au moment de l'épisode de canicule de fin juillet qui a nécessité une mobilisation exceptionnelle.** La chaleur dans les logements devient parfois difficile à supporter c'est pourquoi l'ouverture de la salle climatisée des rouges barres dans ces occasions est un soulagement.

Ce problème de l'adaptation de la plupart des bâtiments d'habitation au changement climatique reste devant nous. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre conseiller info énergie pour appréhender ce qu'il convient de faire pour isoler votre logement (ce qui est aussi utile en cas de fortes chaleurs) et obtenir les aides possibles y compris celles de la municipalité.



La démarche
de projet urbain
et les enjeux d'avenir

Chacun l'a observé, les démolitions ouvrent des espaces inédits au centre de Lezennes. Des parkings provisoires sont mis en place sur le secteur Ramponneau. **Nous poursuivons notre travail de mise en place d'un cadre juridique et financier pertinent pour un projet qui doit harmoniser notre centre ville.** Cela mérite une réflexion approfondie qui s'appuie sur les concertations qui ont eu cours fin 2017 et qui fera encore l'objet d'échanges dans les semaines à venir.

En effet les besoins des habitants évoluent et nous devons en tenir compte : logements, réseau de santé, commerces et nouveaux services. Ceci doit s'inscrire dans les enjeux d'avenir et les transitions écologiques et sociales que nous allons vivre : espaces partagés, végétalisation renforcée, mobilités douces et aménagements urbains. La construction prochaine de la Maison des arts vivants sera en cohérence avec ces objectifs.

La définition des besoins en cours pour la réhabilitation/reconstruction des locaux scolaires intègre les enjeux climatiques : qualité d'isolation thermique, gestion optimale du rayonnement solaire devront être pris en compte très précisément tant pour diminuer les consommations d'énergie que pour diminuer l'accumulation de chaleur l'été.

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Cette séquence démocratique est encadrée par la loi notamment pour la communication. Toutes les publications municipales seront poursuivies jusqu'en mars dès lors que les informations données s'inscrivent dans la continuité de l'action du mandat municipal depuis 5 ans ou rendent compte de l'action locale en cours.

Pour ma part, compte tenu des fonctions spécifiques à tenir en tant que maire, je resterai avec la même disponibilité pour agir dans l'intérêt général et répondre aux difficultés du moment. Toute l'équipe municipale accomplira son mandat jusqu'au bout avec l'énergie qu'on lui connaît. Il y aura une campagne électorale indispensable pour échanger, proposer et juger de ce qu'il convient de faire pour la suite, après 2020.

Le moment venu, l'équipe et moi-même, nous nous mobiliserons pour contribuer à cette campagne et vous proposer de poursuivre l'action municipale avec un nouveau mandat.

Cette procédure démocratique inscrite dans la constitution doit être portée à la connaissance de tous.

En l'occurrence, il s'agit de s'opposer à la privatisation des aéroports de Paris voulue par le gouvernement. Concrètement vous êtes invités à soutenir le projet de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'entité « aéroports de Paris ».

Chacun doit donc apprécier les arguments qui militent pour que ce référendum général ait lieu : les intérêts stratégiques de souveraineté et de sécurité nationale, les intérêts économiques liés à la valeur des équipements et leurs développements ultérieurs.

Les mairies peuvent apporter leur concours à la démarche. Le Conseil constitutionnel a validé cette initiative. Les élus municipaux et moi-même sommes à votre disposition pour enregistrer ce soutien sur le site internet dédié : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr> ou par un formulaire papier à enregistrer à la mairie de Faches Thumesnil.

Il faut réunir 10% du corps électoral soit plus de 4,7 millions d'électeurs qui doivent s'exprimer pour ouvrir la voie du référendum. Alors le peuple français pourra s'exprimer sur ce problème d'intérêt national.

Je vous invite à vous mobiliser pour soutenir cette démarche.

En vous souhaitant une bonne rentrée « En marchant vers l'école ! ».

*J'espère vous retrouver au forum des associations
le 7 septembre et à la traditionnelle soirée
des maîtres d'Isidore.*



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes